

GS1 – Format du fichier des fiches de notification électroniques et les clés d'élément pour la notification d'une assignation de radiodiffusion sonore numérique (T-DAB)

Symboles utilisés dans le tableau

X	Clé d'élément obligatoire
+	Clé d'élément obligatoire selon les conditions indiquées
O	Clé d'élément facultatif
C	Clé d'élément obligatoire s'il a servi de base pour effectuer la coordination avec une autre administration
	Clé d'élément n'est pas applicable

Élément Réf (AP4)	Etiquette de section/ Clé d'élément	GE06D	MIFR	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
	<HEAD>	X	X		Début de la section HEAD	La section <HEAD> sera unique dans le fichier. Cette section indique le début du fichier électronique
	t_char_set	O	O	ISO-8859-1	Jeu de caractères utilisé dans le fichier	
B	t_adm	X	X	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 1	Symbole de l'administration notificatrice	
	t_email_addr	O	O	30 caractères	Adresse de courrier électronique du notificateur	
	</HEAD>	X	X		Fin de la section HEAD	La section doit se terminer par </HEAD>
	<NOTICE>	X	X		Début de la section NOTICE	Le nombre de sections <NOTICE> dans le fichier n'est pas limité. Chaque section <NOTICE> contient toutes les clés d'éléments requises aux fins de la notification
	t_notice_type	X	X	GS1	Type de fiche de notification	GS1 est utilisée pour la notification d'une assignation T-DAB
	t_fragment	X	X	GE06D, NTFD_RR	Fragment	Partie de la base de données à mettre à jour GE06D – pour la mise à jour du Plan GE06D NTFD_RR – pour l'inscription dans le Fichier de référence
	t_action	X	X	ADD, MODIFY	Action à effectuer concernant cette fiche	
	t_is_pub_req	X		TRUE, FALSE	Appliquer le § 4.1.2.5 de l'Accord GE06	
ID1	t_adm_ref_id	X	X	20 caractères	Code d'identification unique donné par l'administration à l'assignation	Ce code est utilisé pour identifier de manière unique l'assignation de fréquence et le caractère unique doit être géré par l'administration . Cet élément de données ne peut être modifié une fois notifié
1A	t_freq_assgn		X	174.928 à 229.072	Fréquence assignée, telle qu'elle est définie dans l'Article 1 du RR	Comme spécifiée dans le Tableau A.3.1-15 de l'Accord GE06
1EO	t_offset	+	+	Entre - 2 et + 2 (trois décimaux)	Le décalage de fréquence, en kHz	Si la fréquence centrale de l'émission est décalée par rapport à la fréquence assignée. Décalage de fréquence = (fréquence centrale) - (fréquence assignée).
4C	t_long	X	X	±DDMMSS - 0300000 to + 1700000	Longitude de l'emplacement de l'antenne d'émission	
4C	t_lat	X	X	±DDMMSS - 400000 to + 890000	Latitude de l'emplacement de l'antenne d'émission	
4A	t_site_name	X	X	30 caractères	Nom de la localité par lequel la station d'émission est désignée ou dans laquelle cette station est située	
4B	t_ctry	X	X	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 2	Code de la zone géographique dans laquelle est située la station d'émission	Doit se trouver sur le territoire relevant de l'administration notificatrice

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	GE06D	MIFR	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
ID3	t_plan_adm_ref_id		X	20 caractères	Code d'identification unique donné par l'administration pour l'inscription figurant dans le Plan pour la radiodiffusion numérique	Pour une assignation autonome ou liée : fournir le code d'identification unique de l'assignation correspondante figurant dans le plan. Pour une assignation convertie : fournir le code d'identification unique de l'allotissement associé ou le code d'identification unique de l'assignation convertie correspondante figurant dans le Plan. Veuillez noter que l'existence d'une assignation convertie correspondante figurant dans le Plan n'a aucune incidence en ce qui concerne l'examen de la conformité avec Plan
O-ID1	t_trg_adm_ref_id	+	+	20 caractères	Code d'identification unique de l'assignation à modifier	S'applique à l'action «MODIFY» et est obligatoire. En cas de notification au titre du § 5.1.3 de l'Accord GE06, obligatoire si t_trg_freq_assgn, t_trg_long et t_trg_lat ne sont pas fournis
O-1A	t_trg_freq_assgn		+	Décimale	Fréquence assignée de l'assignation à modifier	S'applique à l'action «MODIFY» et est obligatoire en cas de notification au titre du § 5.1.3 de l'Accord GE06 et si t_trg_adm_ref_id n'est pas fourni. Comme spécifié dans les Tableaux A.3.1-6 à A.3.1-14 de l'Accord GE06.
O-4C	t_trg_long		+	±DDMMSS -1800000 à +1800000	Longitude du site émetteur de l'assignation à modifier	S'applique à l'action «MODIFY», en cas de notification au titre du § 5.1.3 de l'Accord GE06 si t_trg_adm_ref_id n'est pas fourni.
O-4C	t_trg_lat		+	±DDMMSS -900000 à +900000	Latitude du site émetteur de l'assignation à modifier	S'applique à l'action «MODIFY», en cas de notification au titre du § 5.1.3 de l'Accord GE06 si t_trg_adm_ref_id n'est pas fourni.
DEC	t_plan_entry	X	X	1, 2, 3, 4, 5	Le code identifiant le type d'inscription dans le Plan	Préface de la BR IFIC, Chapitre IV, Section 9, Tableau 9.8.
DAC	t_assgn_code	X	X	L, C, S	Le code de l'assignation	Préface de la BR IFIC, Chapitre IV, Section 9, Tableau 9.9.
ID2	t_associated_adm_allot_id	+	+	20 caractères	Le code d'identification unique donné par l'administration à l'allotissement associé	Requis pour la combinaison type d'inscription dans le Plan--code de l'assignation : 3C, 4L, 4C et 5L.
	t_associated_allot_sfn_id	+	+	30 caractères	Le symbole d'identification du réseau monofréquence de l'allotissement associé	Requis pour la combinaison type d'inscription dans le Plan--code de l'assignation : 3C, 4L et 4C. (t_sfn_id) doit être identique à t_associated_allot_sfn_id.
SYNC	t_sfn_id	+	+	30 caractères	Le symbole d'identification du réseau monofréquence.	Requis pour la combinaison type d'inscription dans le Plan--code de l'assignation : 2L, 3C, 4L et 4C.
3A1	t_call_sign		O	7 caractères	Indicatif d'appel utilisé conformément à l'Article 19 du RR	Elle doit être conforme à l'Art. 19 du RR et à l'Appendice 42 du RR
3A2	t_station_id		O	10 caractères	Identification de la station	Le contenu du champ n'est pas validé, il peut contenir des caractères imprimables
2C	t_d_inuse	C	X	AAAA-MM-JJ	Date (effective ou prévue, selon le cas) de mise en service de l'assignation de fréquence (nouvelle ou modifiée)	Maximum 3 mois à l'avance
2E	t_d_expiry	+	+	AAAA-MM-JJ	La date d'arrêt de l'exploitation d'une assignation de fréquence	Si au titre du § 4.1.5.4 de l'Art. 4 de l'Accord GE06, c'est-à-dire si l'accord de la ou des administrations affectées a été obtenu pour un laps de temps bien précis
7H	t_ref_plan_cfg	X	X	RPC4, RPC5	Configuration de la planification de référence	Préface de la BR IFIC, Chapitre IV, Section 9, Tableau 9.2.
7J	t_spect_mask	X	X	1, 2, 3	Type de gabarit spectral	Préface de la BR IFIC, Chapitre IV, Section 9, Tableau 9.10.
8BH	t_erp_h_dbw	+	+	≤ 60,0	Puissance apparente rayonnée maximale (dBW) de la composante à polarisation horizontale	Obligatoire, si la polarisation est horizontale ou mixte
8BV	t_erp_v_dbw	+	+	≤ 60,0	Puissance apparente rayonnée maximale (dBW) de la composante à polarisation verticale	Obligatoire, si la polarisation est verticale ou mixte
9	t_ant_dir	X	X	D, ND	Indicateur précisant si l'antenne est directive (D) ou non directive (ND)	
9D	t_polar	X	X	H, V, M	Code indiquant le type de polarisation	Polarisation (H – horizontale, V – verticale, M – mixte)
9E	t_hgt_agl	X	X	Entre 1 et 800 m	Hauteur de l'antenne au-dessus du niveau du sol, en mètres	
9EA	t_site_alt	X	X	Entre -1 000 et 8 850 m	Altitude de l'emplacement par rapport au niveau moyen de la mer (m)	
9EB	t_eff_hgtmax	X	X	Entre -3 000 et 3 000	Hauteur équivalente maximale de l'antenne (m) au-dessus du niveau moyen du sol, entre 3 et 15 km par rapport à l'antenne d'émission	Sa valeur doit être égale, ou supérieure, à la plus grande des valeurs du diagramme de hauteur équivalente d'antenne
12A	t_op_agcy		O	3 chiffres	Symbole de l'entité exploitante	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 3

Élément Réf (AP4)	Étiquette de section/ Clé d'élément	GE06D	MIFR	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
12B	t_addr_code		X	1 caractère	Symbole correspondant à l'adresse de l'administration responsable, à laquelle il convient d'envoyer toute communication urgente concernant les brouillages, la qualité des émissions et les questions relatives à l'exploitation technique de la liaison	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 3
10B	t_op_hh_fr		X	HHMM 0000 à 2359	Horaire normal (UTC) de fonctionnement de l'assignation de fréquence	Heure de début de l'horaire normal de fonctionnement (UTC) de l'assignation de fréquence
10B	t_op_hh_to		X	HHMM 0001 à 2400	Horaire normal (UTC) de fonctionnement de l'assignation de fréquence	Heure de fin de l'horaire normal de fonctionnement (UTC) de l'assignation de fréquence
E	t_is_resub		X	TRUE, FALSE	L'indicateur de nouvelle soumission	Conformément aux § 5.1.6 à 5.1.8 de l'Accord GE06.
11C	t_signed_commitment		X	TRUE, FALSE	Un engagement signé de l'administration notificatrice précisant que l'assignation soumise en vue de son inscription dans le Fichier de référence ne doit pas causer de brouillage inacceptable ni demander à être protégée.	Conformément aux § 5.1.6 à 5.1.8 de l'Accord GE06 et t_is_resub doit être TRUE. Dans ces cas, l'engagement signé doit être soumis en pièce jointe à la notification.
11D	t_remark_conds_met		X	TRUE, FALSE	Un engagement signé de l'administration notificatrice précisant que l'assignation soumise en vue de son inscription dans le Fichier de référence ne doit pas causer de brouillage inacceptable ni demander à être protégée.	
13C	t_remarks	O	O		Toute remarque destinée à aider le Bureau dans le traitement de la fiche	Le nombre de caractères par ligne n'est pas limité. Il pourrait y avoir plusieurs clés
	<ANT_HGT>	X	X		Début de la sous-section ANT_HGT contenant les valeurs des hauteurs équivalentes de l'antenne	La sous-section <ANT_HGT> sera unique dans la section <NOTICE>
9EC	t_eff_hgt@azmzzz	X	X	Nombre entier entre -3 000 et 3 000 m	Hauteur équivalente de l'antenne (m) au-dessus du niveau moyen du sol, entre 3 et 15 km par rapport à l'antenne d'émission, à 36 azimuts différents, de 10 degrés en 10 degrés (à savoir 0°, 10°, ..., 350°), mesurée dans le plan horizontal depuis le Nord vrai dans le sens des aiguilles d'une montre	La valeur maximale de la hauteur ne devrait pas être supérieure à la valeur de t_eff_hgtmax.
	</ANT_HGT>	X	X		Fin de la sous-section ANT_HGT	La sous-section doit se terminer par </ANT_HGT>
	<ANT_DIAGR_H>	+	+		Début de la sous-section ANT_DIAGR_H contenant la valeur de l'affaiblissement de la composante à polarisation horizontale	Obligatoire, si la polarisation est horizontale ou mixte et l'antenne est directive. <ANT_DIAGR_H> sera unique dans la section <NOTICE>
9NH	t_attn@azmzzz	+	+	0,0 à 40,0 dB	Valeur de l'affaiblissement de la composante à polarisation horizontale, pour 36 azimuts différents, de 10 degrés en 10 degrés (à savoir 0°, 10°, ..., 350°), mesurée dans le plan horizontal depuis le Nord vrai dans le sens des aiguilles d'une montre, par rapport à la puissance apparente rayonnée maximale de cette composante, exprimée en dB	Au moins une valeur du diagramme d'affaiblissement doit être égale à 0
	</ANT_DIAGR_H>	+	+		Fin de la sous-section ANT_DIAGR_H	La sous-section doit se terminer par </ANT_DIAGR_H>
	<ANT_DIAGR_V>	+	+		Début de la sous-section ANT_DIAGR_V contenant la valeur de l'affaiblissement de la composante à polarisation verticale	Obligatoire, si la polarisation est verticale ou mixte et l'antenne est directive. <ANT_DIAGR_V> sera unique dans la sera unique dans la section <NOTICE>
9NV	t_attn@azmzzz	+	+	0,0 à 40,0 dB	Valeur de l'affaiblissement de la composante à polarisation verticale, pour 36 azimuts différents, de 10 degrés en 10 degrés (à savoir 0°, 10°, ..., 350°), mesurée dans le plan horizontal depuis le Nord vrai dans le sens des aiguilles d'une montre, par rapport à la puissance apparente rayonnée maximale de cette composante, exprimée en dB	Au moins une valeur du diagramme d'affaiblissement doit être égale à 0
	</ANT_DIAGR_V>	+	+		Fin de la sous-section ANT_DIAGR_V	La sous-section doit se terminer par </ANT_DIAGR_V>
	<COORD>	C	O		Début de la sous-section COORD	<COORD> sera unique dans la section <NOTICE>
11	t_adm	+	+	Préface à la BR IFIC, Chapitre IV, Section 1	Symbole du nom de l'administration avec laquelle une coordination a été effectuée avec succès	Répéter s'il y a lieu
	</COORD>	C	O		Fin de la sous-section COORD	La sous-section doit se terminer par </COORD>

Élément Réf (AP4)	Etiquette de section/ Clé d'élément	GE06D	MIER	Format de données/ Valeur(s) acceptable(s)	Description de la clé d'élément	Observations
	</NOTICE>	X	X		Fin de la section NOTICE	La section doit se terminer par </NOTICE>. Cela indique la fin de toutes les clés d'élément requises pour la notification
	<TAIL>	X	X		Début de la section TAIL	La section <TAIL> sera unique dans le fichier. Cette section indique la fin du fichier électronique
	t_num_notices	X	X	Nombre entier	Nombre de fiches figurant dans le fichier	Le nombre de fiches de notification par fichier n'est pas limité
	</TAIL>	X	X		Fin de la section TAIL	La section doit se terminer par </TAIL>